



Communiqué de presse – Lundi 19 décembre 2016

## Startups du sport : Les candidatures pour intégrer la 3<sup>ème</sup> promotion du Tremplin sont ouvertes

**Créé par Paris&Co en novembre 2014, le Tremplin – plateforme d’innovation pour le sport de la Ville de Paris – lance aujourd’hui son troisième appel à candidatures. Cette troisième promotion de startups sera incubée dès le mois d’avril 2017 dans l’enceinte du Stade Jean Bouin (75016).**

Classée leader mondial « de l’innovation et du capital intellectuel » et ville hôte de nombreuses compétitions sportives internationales, Paris est la première métropole au monde à avoir créé un incubateur dédié à l’innovation sportive.

Le Tremplin a déjà permis à ses deux premières promotions – soit 40 startups au total – de développer des solutions et des produits inédits et de consolider leur modèle économique grâce à un solide programme d’accompagnement. Depuis leur entrée au Tremplin, les startups incubées ont notamment levé plus de 25 millions d’euros.

Fort de ce succès, le Tremplin donne aujourd’hui la possibilité à une vingtaine de startups supplémentaires de se développer. L’appel à candidatures est ouvert à toutes les startups spécialisées dans le sport. Une attention particulière sera portée à celles spécialisées dans des domaines tels que le handisport, la réalité virtuelle, le e-sport et l’intelligence artificielle.

**Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 23 janvier 2017 à l’adresse suivante :**

**<http://pic.agorize.com/fr/challenges/appel-a-candidature-le-tremplin-2017>**

Cinq critères seront privilégiés pour sélectionner les candidatures :

- (i) le caractère innovant de la solution proposée ;
- (ii) le potentiel économique de l’entreprise et la capacité à créer des emplois ;
- (iii) la crédibilité et le sérieux du business plan ;
- (iv) le potentiel de diffusion à l’international de l’innovation ;
- (v) la complémentarité des porteurs de projet.

Les startups retenues après un examen de leur dossier seront invitées à présenter leurs projets devant un jury composé des membres fondateurs du Tremplin (FDJ, INSEP, Lepape, MAIF, Ministère des Sports, Nike, UCPa, Unibail-Rodamco et d’autres annoncés dans les prochaines semaines). Ce jury sera chargé de sélectionner la 3<sup>ème</sup> promotion du Tremplin.

**Pour plus d’informations, les startups sont invitées à se rendre sur [www.letremplin.paris](http://www.letremplin.paris)**

